

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
28 novembre 2023
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Dixième session extraordinaire d'urgence
Point 5 de l'ordre du jour
Mesures illégales prises par les autorités israéliennes
à Jérusalem-Est occupée ainsi que dans le reste
du Territoire palestinien occupé

Conseil de sécurité
Soixante-dix-huitième année

Lettres identiques datées du 27 novembre 2023, adressées
au Secrétaire général, au Président de l'Assemblée générale
et au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur
permanent de l'État de Palestine auprès de l'Organisation
des Nations Unies

Au cours de la semaine qui s'est écoulée depuis notre dernière lettre, de nouvelles vies palestiniennes ont été fauchées par l'agression de l'occupant israélien et d'autres vies palestiniennes sont en danger imminent alors qu'Israël, Puissance occupante, poursuit ses crimes de guerre et ses crimes contre l'humanité ainsi que son entreprise de déshumanisation totale du peuple palestinien.

Des vies civiles sont mises en péril en raison de la catastrophe humanitaire infligée par Israël à la bande de Gaza ; de la poursuite de l'agression annoncée par des avertissements tels que celui du Ministre israélien de la défense lorsqu'il brandit la menace d'une reprise des hostilités « avec intensité » à l'issue de la trêve de quatre jours entrée en vigueur le 24 novembre ; des tentatives constantes de déloger par la force notre peuple de sa terre et de l'escalade des attaques des forces d'occupation israéliennes et des colons contre les Palestiniens en Cisjordanie.

Précisons pour mémoire qu'avant le cessez-le-feu, le nombre de morts s'élevait à plus de 14 800 Palestiniens tués par Israël dans la bande de Gaza à la date du 23 novembre, dont au moins 6 150 enfants et 4 000 femmes, ce qui représente près de 70 % des victimes. On compte également parmi les victimes des jeunes, des personnes âgées, des médecins, du personnel médical, du personnel des Nations Unies et d'autres acteurs humanitaires, ainsi que des journalistes, dont le nombre de victimes est supérieur à celui de tout autre conflit depuis des décennies.

Nous répétons que ces chiffres effarants sont en fait en deçà de la réalité : ils ne tiennent pas compte des milliers d'enfants, de femmes et d'hommes dont les corps restent sous les décombres des bâtiments détruits et qui sont portés disparus. Parmi ces disparus, on estime à 1 800 le nombre d'enfants. En outre, comme l'a rapporté le 25 novembre le *New York Times*, les experts affirment que « même si l'on regarde avec prudence les chiffres des victimes communiqués depuis Gaza, il reste que le



rythme des décès au cours de la campagne israélienne est quasiment sans précédent au cours de ce siècle ».

Il faut faire cesser cette agression génocidaire contre le peuple palestinien. Une trêve temporaire ne suffit pas : il faut de toute urgence décréter un cessez-le-feu complet et durable pour sauver des vies civiles et éviter que cette catastrophe humanitaire et ses innombrables répercussions catastrophiques n'explode. De surcroît, pour chaque victime civile causée par l'agression israélienne et pour chaque crime commis, des comptes doivent être rendus. Nous ne relâcherons pas nos efforts pour que justice soit rendue aux victimes palestiniennes ; elles y ont droit et la justice est cruciale pour panser la plaie des traumatismes et des pertes subis par notre peuple et pour envisager un avenir de paix et de stabilité.

Par ailleurs, au 23 novembre, on comptait plus de 33 000 Palestiniens de Gaza blessés par les bombardements israéliens, dont beaucoup se trouvent dans un état critique, du fait de graves brûlures et d'amputations ; beaucoup d'entre eux ne survivront pas à leurs blessures, faute de soins médicaux et d'hospitalisation adaptés. Parmi les blessés, on dénombre plus de 9 000 enfants, dont des centaines de mutilés et d'handicapés à vie, sans compter les cicatrices durables des traumatismes subis par chacun des plus d'un million d'enfants de Gaza, dont certains ont traversé les horreurs de multiples guerres et ont été témoins du meurtre de leurs parents, frères et sœurs, familles, amis et voisins et de la destruction de leurs maisons, écoles, communautés et société.

La journée qui a précédé la trêve a été marquée par une intensification des frappes aériennes, terrestres et maritimes israéliennes dans la bande de Gaza, révélant ainsi l'intention d'Israël de semer la mort et la destruction sans discernement. Des centaines de victimes sont à déplorer, d'autres familles qui pensaient avoir été épargnées et avoir survécu aux horreurs de cette guerre ont vu leur vie et celle de leurs proches tragiquement emportées par la sauvagerie israélienne.

Une énième attaque a notamment été lancée contre une école de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNWRA) dans laquelle étaient abrités des civils déplacés dans le camp de réfugiés de Jabaliya, tuant au moins 27 Palestiniens et en blessant près d'une centaine d'autres. Les forces d'occupation israéliennes ont également mené des attaques contre d'autres camps de réfugiés, notamment les camps de Maghazi et de Nousseïrat, où 11 civils, des enfants pour la plupart, ont été tués. Israël a également continué de frapper des zones civiles dans le sud de Gaza, notamment le 23 novembre à Rafah, tuant 14 Palestiniens, dont 6 enfants, et à Khan Younès, tuant cinq civils, dont une femme enceinte, outre la frappe qui a touché une maison dans la ville de Gaza où dix civils ont été tués, dont des femmes et des enfants.

Ces attaques ont été précédées par des assauts israéliens répétés contre des hôpitaux, notamment l'hôpital indonésien, qui a été ciblé le 20 novembre, ce qui a coûté la vie de 12 personnes et blessé des dizaines d'autres, et l'hôpital Awda le 21 novembre, où trois médecins ont été tués alors qu'ils s'occupaient de leurs patients. Ces attaques ont terrorisé les médecins, les infirmières et les autres professionnels de la santé, ainsi que les patients, leurs familles et les milliers de personnes déplacées dans les hôpitaux, et constituent de graves violations du droit international humanitaire, et peuvent à ce titre être qualifiées de crimes de guerre. Par ailleurs, le jour de l'entrée en vigueur de la trêve temporaire, des soldats israéliens à Gaza ont ouvert le feu sur des familles qui tentaient de rentrer chez elles dans le nord, tuant un civil et en blessant de nombreux autres.

Par ailleurs, comme le signalent de nombreux organismes des Nations Unies – l'UNWRA, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Bureau de la coordination

des affaires humanitaires, l'Organisation mondiale de la Santé, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le Fonds des Nations Unies pour la population, le Programme des Nations Unies pour le développement et le Programme alimentaire mondial – la situation humanitaire à Gaza reste catastrophique, étant donné que l'agression israélienne et le siège sur la nourriture, l'eau, le carburant, les médicaments et d'autres fournitures vitales compromettent la vie de l'ensemble de la population de 2,3 millions d'habitants.

Cette trêve temporaire a certes permis d'acheminer plus d'aide humanitaire ces derniers jours, ce qui était désespérément nécessaire, mais elle est loin d'être suffisante pour répondre aux besoins énormes causés par le nombre de victimes et le déplacement forcé de plus de 1,7 million de Palestiniens. Plus de 60 000 bâtiments ont été endommagés ou détruits à Gaza et plus de la moitié de la population a été chassée de chez elle par les bombes, les missiles et les ordres d'évacuation d'Israël. Nombre des personnes déplacées le sont pour la deuxième, la troisième et la quatrième fois dans cette Nakba sans fin, une fois de plus dépouillées de leurs maisons, de leurs biens et de leurs moyens de subsistance : le désespoir et l'appauvrissement atteignent des niveaux record dans l'histoire récente.

Comme leurs maisons et leurs quartiers sont en ruines, l'écrasante majorité des familles déplacées continuent de trouver refuge dans des écoles et des installations saturées de l'UNRWA, ainsi que dans des hôpitaux et d'autres espaces publics, là où elles subissent des indignités inimaginables, souffrent d'un accès minimal aux besoins de base et sont forcées de vivre dans des conditions insalubres et inhumaines, où la faim, la maladie, le désespoir et la colère se propagent rapidement parmi les bébés, les enfants, les femmes, les hommes et les personnes âgées. Il s'agit là d'une calamité humaine aux proportions terribles. Tout en reconnaissant l'immense et généreuse solidarité des pays du monde entier qui ont apporté une aide humanitaire vitale au peuple palestinien, l'acuité et la portée de cette crise nous obligent à continuer d'implorer l'attention soutenue et les efforts sérieux de la communauté internationale pour accélérer la réparation de cette catastrophe humanitaire.

Aujourd'hui, il me faut en outre appeler l'attention sur la dangereuse flambée de violence et recrudescence de tensions dans le reste du Territoire palestinien occupé, alors que les soldats et les colons israéliens continuent d'assaillir la population civile : ils tuent, blessent, harcèlent, intimident des Palestiniens et incitent à la violence en toute impunité. En Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, depuis le 7 octobre, plus de 3 000 personnes ont été blessées et le nombre de morts s'élève à 239 civils palestiniens, dont 55 enfants, ce qui porte à ce jour le nombre de victimes palestiniennes à 450 pour l'année 2023. Les camps de réfugiés sont pris pour cible presque quotidiennement : le camp de réfugiés de Jénine a encore subi des attaques au cours desquelles cinq Palestiniens ont été tués le 25 novembre. Au cours des dernières 24 heures, les forces d'occupation israéliennes ont également tué quatre autres enfants palestiniens.

La violence et la terreur semées par les colons continuent de forcer les familles palestiniennes à fuir leurs terres et leurs foyers pour sauver leur vie. Comme le rapporte le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, depuis le 7 octobre 2023, au moins 1 150 Palestiniens, dont 452 enfants, ont été déplacés de force par les attaques des colons et les restrictions d'accès de l'armée israélienne, cette même armée qui continue de s'associer aux gangs et milices de colons pour maltraiter des civils palestiniens et tenter de s'emparer de leurs terres aux fins de l'entreprise de colonisation et d'annexion menée par Israël. Il a été établi que 11 communautés palestiniennes avaient été complètement déracinées et déplacées rien qu'en 2023, dont 6 depuis le 7 octobre.

En outre, Israël poursuit à un rythme soutenu la démolition d'habitations palestiniennes en Cisjordanie. Depuis le 7 octobre, 162 Palestiniens ont été déplacés de force car leurs habitations avaient été détruites à Jérusalem-Est et dans les zones environnantes, faute de permis délivrés par l'occupation, et 48 autres Palestiniens, dont 24 enfants, ont été déplacés de force car leur maison avait été détruite en guise de punition.

Ces démolitions se sont accompagnées de déclarations de responsables du Gouvernement israélien sur les projets d'expansion des colonies israéliennes illégales dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est. Ils ont notamment annoncé que des enveloppes budgétaires allaient être allouées spécifiquement à la construction de colonies et même que des millions de fonds seraient injectés pour « rechercher et détruire » l'aide humanitaire destinée aux familles et communautés palestiniennes résidant dans la « zone C » en Cisjordanie. L'objectif est clair : non seulement déposséder les Palestiniens, mais aussi rendre leurs conditions de vie invivables et les forcer à quitter leurs terres pour ouvrir la voie aux projets de colonisation et d'annexion d'Israël.

En outre, alors que plusieurs enfants et femmes palestiniens injustement détenus ont été libérés des geôles israéliennes ces derniers jours, les forces d'occupation israéliennes poursuivent leurs incursions quotidiennes en Cisjordanie ; ils ont arrêté et gardé en détention plus de 3 000 Palestiniens, y compris des enfants et des jeunes, en majorité des hommes, au cours des sept dernières semaines, la majorité d'entre eux étant placés en détention administrative sans chef d'inculpation. Les conditions de détention des plus de 10 000 Palestiniens qui se trouvent derrière les barreaux israéliens sont déplorables et n'ont fait qu'empirer sur les instances des extrémistes du gouvernement israélien, qui ont explicitement cherché à intensifier les mauvais traitements infligés aux détenus et aux prisonniers palestiniens et à les priver de leurs droits et de leurs besoins fondamentaux.

Les provocations et les incitations se poursuivent également à Jérusalem, notamment les incursions continues de colons extrémistes dans la mosquée Al-Aqsa et les attaques constantes contre la présence chrétienne dans la ville, en particulier contre la population arménienne. Des actes de harcèlement, d'intimidation et de coercition, y compris des convocations forcées pour des interrogatoires de police, persistent également à l'encontre des Palestiniens de Jérusalem, qui ont été encore plus isolés de leurs frères du reste de la Palestine occupée.

Les dirigeants palestiniens réitèrent leurs appels à la communauté internationale, y compris au Conseil de sécurité, en faveur d'une action immédiate visant à mettre fin à cette inhumanité contre le peuple palestinien. Nous appelons tous les États, collectivement et individuellement, à faire respecter le droit international, notamment le droit humanitaire et le droit des droits humains, à mettre fin à l'agression criminelle d'Israël contre notre peuple à Gaza et dans le reste de la Palestine occupée et à mettre un terme à son occupation coloniale illégale et à son régime d'apartheid qui menacent l'existence même de notre peuple dans sa patrie et mettent en péril la paix et la sécurité régionales et internationales.

La présente lettre fait suite aux 816 autres que nous vous avons déjà adressées au sujet de la crise qui perdure dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, lequel constitue le territoire de l'État de Palestine. Ces lettres, datées du 29 septembre 2000 (A/55/432-S/2000/921) au 19 novembre 2023 (A/ES-10/970-S/2023/889), rendent compte des crimes commis par Israël, Puissance occupante, contre le peuple palestinien depuis septembre 2000. La Puissance occupante doit répondre de tous ses crimes de guerre, de son terrorisme d'État et des violations systématiques des droits humains de notre peuple, et les auteurs de ces actes doivent être traduits en justice.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de la dixième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale, au titre du point 5 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Ministre,
Observateur permanent
(*Signé*) Riyad **Mansour**
